

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2025-03-03-01

Date de convocation : 21 février 2025

Date d'affichage : 05 mars 2025

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 - COMMUNE

Nombre d'élus : 27

Présents : 19

Représentés : 5

Votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marie-Hélène HUCHET, Marie-France AGNOFE, Géraldine LARDENNOIS, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Roch DOSSOU, Marc TIMSIT, Jérôme DUVERNOY, Jean-Michel RAGUENES, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Salvador-Jean LUDENA, Pauline LACLEF, Magali PRADEL, Michel BOISRAME, Catherine DOTTARELLI

Absents ayant donné pouvoir : 5

Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Dominique JAILLON a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Patrick KOEBERLE

Sylvy HAUFF a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

André BLUZE a donné pouvoir à Michel BOISRAME

Absent : 3

Frédéric RAVEAU

Audrey de FORNEL

Loïc FLICHY

Secrétaires de séance :

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

Quorum : 14

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2312-1 ;

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 10 février 2025 ;

CONSIDERANT le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, relatifs à la ville pour l'année 2025 et le débat qui en a suivi ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (4 contres : M. PRADEL, Catherine DOTTARELLI, André BLUZE, Michel BOISRAMÉ) ;

ADOpte le Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette du budget ville pour l'exercice 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 3 mars 2025

Le Maire
Marc TOURELLE

